



**Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles**

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE RÈGLEMENT DE TAXATION 2020

Conformément aux dispositions des articles 152 et suivants du Code municipal du Québec, avis public est donné qu'une séance extraordinaire concernant le règlement établissant les taux de taxation pour l'exercice financier 2020 aura lieu le jeudi 9 janvier 2020 à 16h30 en la salle du conseil, lieu desdites séances du conseil, sis au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles (Québec) J0T 2M0.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 7^e jour du mois de janvier 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Simon Leclerc

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, le 7^e jour du mois de janvier 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 7^e jour du mois de janvier 2020.

Le Directeur général et secrétaire-trésorier

Simon Leclerc